

Limoges, le 18 mars 2026

APPEL A CANDIDATURES

aux étudiants de Master 2
pour les contrats doctoraux 2026/2027
Ecole Doctorale 655 GIO - *Gouvernance des
Institutions et des Organisations*

Collège des Ecoles Doctorales



Affaire suivie par :
Fanny ESCURE
Tel : 05 87 50 68 95
fanny.escure@unilim.fr

Vous souhaitez poursuivre votre cursus universitaire vers un doctorat ? Pour effectuer votre thèse, vous pouvez bénéficier d'un **contrat doctoral**. Veuillez lire attentivement les indications ci-après, vous donnant les conditions d'éligibilité ainsi que la procédure à suivre pour candidater.

Conditions d'éligibilité à un contrat doctoral :

Tout candidat qui souhaite postuler à un contrat doctoral doit :

- être titulaire d'un **diplôme national de master** ou d'un autre **diplôme conférant le grade de master**, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche, en application de l'art. 11 de [l'arrêté du 25 mai 2016 modifié fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de Doctorat](#)
- avoir soutenu le **mémoire de Master 2** ou équivalent au plus tard le **22 juin 2026** et avoir validé le master ou équivalent en session 1
- être soutenu par un **directeur de thèse HDR de l'Université de Limoges**, en vue d'une inscription en **1^{ère} année de doctorat** au titre de l'année universitaire **2026/2027**
- répondre aux **conditions d'admission** prévues à l'art. 5 du [Règlement Intérieur de l'ED 655 GIO](#).

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature, à déposer **entre le 4 mai 2026 et le 11 juin 2026** sur l'application [ADUM](#). Ce dossier comprend les pièces suivantes :

- **Lettre de motivation** précisant notamment le projet professionnel
- **Curriculum Vitae**
- **Avis motivé** du directeur de thèse
- **Relevés de notes de Master 2** ou équivalent (version provisoire si les relevés définitifs ne sont pas encore disponibles)
- **Diplôme de Master** ou **attestation de réussite** (à fournir ultérieurement si ce document n'est pas encore édité)
- **Pièce d'identité** en cours de validité
- **Projet de thèse** limité à **4 pages maximum** (annexes interdites)
- **Résumé vulgarisé du projet de thèse d'1 page maximum en français**

Le dossier de candidature peut être rédigé en anglais pour les candidats non francophones, cependant le résumé vulgarisé du projet de thèse d'une page **devra impérativement être rédigé en français**.

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences décrites ci-avant sera rejeté.

Procédure et calendrier de sélection des candidatures :

Les candidatures seront examinées et présélectionnées par les Unités de Recherche au plus tard le 15 juin 2026.

Les candidats présélectionnés recevront une convocation par voie électronique le 16 juin 2026 et seront auditionnés le 22 juin 2026 par une commission composée des personnalités suivantes :

- La Directrice de l'Unité de Recherche OMIJ ou son représentant,
- Le Directeur de l'Unité de Recherche LAPE ou son représentant,
- La Directrice de l'Unité de Recherche CREOP ou son représentant,
- La Directrice de l'Ecole Doctorale GIO ou son représentant,
- La Directrice de l'Institut de Recherche GIO ou son représentant.

Lors de l'entretien, **chaque candidat disposera de 10 minutes** maximum pour présenter son cursus, commenter son sujet de thèse en indiquant de façon claire le cadre théorique, les hypothèses de recherche, la méthodologie et la planification envisagée et préciser son projet professionnel. **Cet entretien devra être préparé avec le directeur de thèse.**

Au terme de cet exposé, la commission s'entretiendra 10 minutes avec le candidat afin de vérifier notamment les points suivants :

- La manière dont le candidat s'est approprié le sujet de thèse,
- La démonstration de ses connaissances dans le domaine concerné,
- Ses aptitudes à mener à bien cette thèse dans le délai imparti,
- Comment son sujet s'insère dans l'axe ou les axes du laboratoire.

Les candidats pourront s'exprimer en français ou en anglais et utiliser un diaporama s'ils le souhaitent (un ordinateur et un vidéo projecteur seront mis à disposition).

Les candidats démontrant l'impossibilité de leur présence physique à cause d'un éloignement géographique en dehors de la France devront prévenir le Collège des Ecoles Doctorales dès réception de leur convocation afin d'envisager une visioconférence.

À l'issue des auditions, **la commission établira un classement des candidats retenus sur liste principale et sur liste complémentaire.**

Retrouvez toutes les informations relatives à la formation doctorale sur
<https://www.unilim.fr/ced/>

Contact :

Fanny ESCURE

Université de Limoges – Collège des Ecoles Doctorales
33 rue François Mitterrand - BP 23204 - 87032 Limoges

☎ 05 87 50 68 95

fanny.escure@unilim.fr